



# FCN

EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

## LA CUISINE PRES DE CHEZ NOUS (SPL)

122 rue Houdan  
92331 SCEAUX CEDEX

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

---

**LA CUISINE PRES DE CHEZ NOUS**

122 rue Houdan  
92331 Sceaux Cedex

A l'assemblée générale de la SPL la Cuisine près de chez nous,

### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SPL LA CUISINE PRES DE CHEZ NOUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

##### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

##### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

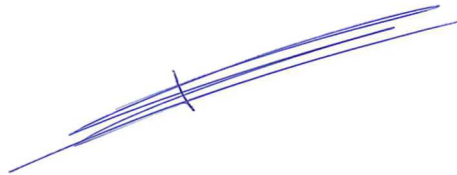
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Fait à Paris, le 1 juin 2022**

**FCN**  
*Commissaire aux comptes*



**Hervoan Le Faou**  
*Associé*

---

## ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

### *Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✗ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✗ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✗ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✗ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- ✘ Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✘ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

---

**LA CUISINE PRES DE CHEZ NOUS-SCEAUX**

122 rue Houdan  
92331 Sceaux Cedex

**BILAN – ACTIF**

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	39 433		39 433	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>39 433</b>		<b>39 433</b>	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>168</b>		<b>168</b>	<b>168</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>39 600</b>		<b>39 600</b>	<b>168</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	12 356		12 356	7 423
Capital souscrit et appelé, non versé	475 000		475 000	500 000
<b>TOTAL créances :</b>	<b>487 356</b>		<b>487 356</b>	<b>507 423</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	298 112		298 112	330 752
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>298 112</b>		<b>298 112</b>	<b>330 752</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>785 468</b>		<b>785 468</b>	<b>838 175</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>825 069</b>		<b>825 069</b>	<b>838 342</b>

**BILAN – PASSIF**

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(167 850)	(115 447)
<b>Résultat de l'exercice</b>	(13 343)	(52 403)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>818 807</b>	<b>832 150</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>818 807</b>	<b>832 150</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 261	6 192
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>6 261</b>	<b>6 192</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>6 261</b>	<b>6 192</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>825 069</b>	<b>838 342</b>

**COMPTE DE RESULTAT****Première partie**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Net (N) 31/12/2021</b>	<b>Net (N-1) 31/12/2020</b>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services <b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			39 433 67 500 7	27
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>106 940</b>	<b>27</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b> Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			48 451	10 090
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>48 451</b>	<b>10 090</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>				
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires et traitements Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				21 750
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>				<b>21 750</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>48 451</b>	<b>31 840</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>58 488</b>	<b>(31 813)</b>

**COMPTE DE RESULTAT**  
**Deuxième partie**

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>58 488</b>	<b>(31 813)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		2
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>2</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>58 488</b>	<b>(31 811)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 331	20 592
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	67 500	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>71 831</b>	<b>20 592</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(71 831)</b>	<b>(20 592)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>106 940</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>120 283</b>	<b>52 432</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(13 343)</b>	<b>(52 403)</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**  
**« LA CUISINE PRES DE CHEZ NOUS »**

Les informations qui suivent constituent l'annexe aux comptes annuels avant affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ils comportent les principales caractéristiques suivantes :

- Total du bilan	825 068,68 €
- Capitaux propres	818 807,34 €
- Perte de l'exercice	13 342,89 €

**I – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

« La cuisine près de chez nous » qui s'appelait à l'origine « La cuisine Montrouge-Sceaux » a été constituée le 30 août 2012 sous la forme de « société publique locale » régie par l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales. Elle a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 1<sup>er</sup> mars 2013. Son objet porte sur la prise en charge du service public de la restauration collective pour le compte des collectivités actionnaires et dans le périmètre géographique de celles-ci. Sa dénomination a été modifiée par décision prise en assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2021.

Comme constaté depuis sa création, la société déclarée sans activité n'en a pas eu au cours de l'exercice 2021 ; les dépenses comptabilisées en charges d'exploitation sont relatives à son fonctionnement administratif et se sont élevées à 48 451€ ; elles sont constituées principalement d'honoraires et cotisations pour 7 K€ et de frais d'études immobilisées pour 39 K€ ; il convient de noter que la provision constituée antérieurement sur les dépenses d'études engagées à la création de la SPL pour 67.500 € a été reprise et les frais d'études correspondant ont été soldés.

La non-activité de la société a pour conséquence la constatation sur cet exercice en charges exceptionnelles de la tva déductible, comptabilisée relative à l'exercice 2019 qui n'est plus récupérable pour 4.331 €.

L'assemblée générale extraordinaire du 29 Novembre 2021 a approuvé l'entrée au capital de 2 nouveaux actionnaires ce qui a eu pour conséquence de modifier la répartition initiale du capital.

Ses moyens financiers proviennent des apports en numéraire, effectués par ses 4 actionnaires.

Le capital de la société fixé à 1.000.000 € reste à verser pour 475.000 €.

La pandémie liée à la COVID-19 a perduré sur 2021 sans effet particulier sur les finances de la société.

**II – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles d'établissement des comptes annuels, notamment :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

**III – NOTES SUR LE BILAN****3.1 - Les immobilisations**

Les dépenses immobilisées concernent les études liées à la réalisation de la cuisine et des immobilisations financières. Les études menées pour le projet initial de la société ont été soldées et la provision antérieurement constituée a été reprise.

Elles se détaillent comme suit ;

	31/12/2020	Acquisitions	Cession mises au rebut	Transfert	31/12/2021
Frais de constitution	0				0
Immobilisations incorporelles en cours	67 500	39 433	67 500		39 433
Total Immobilisations incorporelles	67 500	39 433	67 500	0	39 433
Immobilisation corporelles	0				0
Immobilisations financières	168		67 500	0	168
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>67 668</b>	<b>39 433</b>	<b>67 500</b>	<b>0</b>	<b>39 600</b>
Provision pour dépréciation des Immobilisations	67 500		67 500	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>168</b>	<b>39 433</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 600</b>

**3.2 – Echéances des créances et des dettes**Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Fournisseurs				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale & organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	12 356	12 356		
Etat : autres impôts et taxes				
Etat : divers				
Groupe et associés	475 000	475 000		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>487 356</b>	<b>487 356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Montant des remboursements de l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes à 1 an au plus à l'origine				
Emprunts & dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers				
Avances et acomptes clients				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 261	6 261		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>6 261</b>	<b>6 261</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice*				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts auprès associés				

**3.3 – Trésorerie**

La trésorerie est constituée du solde des dépôts effectués sur un compte ouvert dans un établissement bancaire.

**3.4 – Capital social**

Le capital de la société a été constitué à raison de 1.000.000 € par apports en numéraire, il est composé de 1000 actions de 1.000 € de nominal chacune. A la fin de l'exercice, la situation est la suivante :

Capital souscrit, appelé, versé	525 000
Capital souscrit, appelé, non versé	475 000
<b>Capital social</b>	<b>1 000 000</b>

**3.5 - Charges à payer et produits à recevoir**

Postes concernés	A recevoir	A payer
Fournisseurs		6.261,34
Etat – TVA	1.038,48	



## IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 4.1 – Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation supportées par l'exercice s'élèvent à 48.451 € et sont constituées des éléments suivants :

- Etudes	39 433 €
- honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes pour	4.680 €
- autres honoraires pour	2 200 €
- Cotisations diverses	1.920 €
- frais bancaires pour	176 €
- frais d'actes pour	42 €

Les charges supportées en 2021 relatives aux organes de la société concernent les honoraires du commissaire aux comptes pour 2 580 € hors taxes.

### 4.2 – Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 106.940 € et se détaillent comme suit :

- Production stockée	39.433 €
- Reprise sur provision pour dépréciation des actifs	67.500 €
- Autres produits	7 €

### 4.3 – Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles comprennent :

- La TVA déductible comptabilisée au titre de l'exercice 2019 pour 4.331 €.
- Le solde des premières études immobilisées relatives au projet initial de la cuisine pour 67.500 €.

### 4.4 – Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés. A la fin de l'exercice 2021, le déficit fiscal à reporter s'établit à un montant de 181 187 €

## V – AUTRES INFORMATIONS

La SPL n'emploie aucun personnel.

## VI – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La Russie a déclenché une guerre contre l'Ukraine le 24 février 2022. Ce conflit armé engendre des incidences sur l'activité économique :

- La situation en Ukraine et les restrictions peuvent créer des difficultés pour les activités de production et de distribution et avoir des incidences sur les ventes, les approvisionnements (hausse des cours des matières premières et du prix de l'énergie), la chaîne de production (non-disponibilité de certaines matières ou composants) et la valeur de certains actifs soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales en Ukraine ;
- Par ailleurs, en matière de financement, la situation des banques russes et ukrainiennes pourrait entraîner un risque de liquidité pour certaines entités ;
- Dans le cas des prestataires de services financiers et en particulier des services de crédit et d'assurance, les risques directs liés aux expositions en Ukraine et en Russie mais également indirectes du fait des répercussions de ce conflit sur les autres clients de ces institutions sont susceptibles d'augmenter. Certaines entités pourraient être confrontées, du fait de cette situation, à des difficultés en matière de continuité

d'exploitation. Enfin, les risques en matière de cybersécurité sont accrus : l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a émis des alertes et des recommandations en la matière.

Ces éléments, en l'état actuel de la situation, ne sont toutefois pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation de la SPL « la cuisine près de chez nous ».